

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 20/06/2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt du mois de juin à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

11 présents : BARIGAULT Jeanne, BRAUD Françoise, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, GLORIAU Lucette, MARSAULT Hélène, NIVEAU Nicole, ROBERT Daniel, ROY Jacques.

Préfecture de la Vendée

27 JUN 2019

2 pouvoirs

Marie-Hélène BRUNET a donné pouvoir à Jeanne BARIGAULT

Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Lucette GLORIAU

Excusé (e) s : Lucienne AUBRY, Sylvie JOZEAU, Jacques LAVIGNE, Joël MEUNIER, Micheline REAU

Absent (e) s : Maryse BARIGAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Jean VOYER

Jeanne BARIGAULT a été élu secrétaire de séance.

PROJET DE SERVICE 2019-2023

Mme la Vice-présidente rappelle que selon la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale :

« Art. L. 311-8. - Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet est établi pour une durée maximale de cinq ans. »

Mme la Vice-présidente propose de valider le projet de service 2019-2023.

D 2019-014

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration valide le projet de service pour la période 2019-2023.

Pour extrait conforme,
Airvault le 21 juin 2019

La Vice-présidente,
Frédérique DAMBRINE

